

Image not found or type unknown



Plus value immobilière résidence secondaire en succession

Par **muymu**, le **17/06/2008** à **16:59**

ma mère est décédée en février 2007, une donation entre époux a été faite, mon père, mon frère et moi sommes d'accord pour vendre la maison secondaire, mais le notaire nous parle de plus value concernant la part de mon frère et la mienne car le décès est récent, mon père est propriétaire de cette maison depuis + de 15 ans quel est la part qui revient à mon père âgé de 85 ans et celle de mon frère et moi merci de vos réponses

Par **marty**, le **17/06/2008** à **20:04**

C'est à peu de chose près la question que j'ai posée il y a quelques jours. Le décès étant récent, la plus value est de 27 % y compris les 11 % de CSG-CRDS. Je pense qu'un juriste pourra confirmer.